

RÈGLEMENT D'EXAMEN
BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNEL
MÉTIERS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

DÉFINITION DES ÉPREUVES

ÉPREUVES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ÉPREUVES	UNITÉ	COEF.	MODE	DURÉE
EP1 – Pratiques professionnelles des services administratifs	UP1	6	CCF ⁽¹⁾	
EP2 – Culture professionnelle	UP2	7*	CCF	

* Dont coefficient 1 pour la PSE (Prévention, Santé, Environnement)

⁽¹⁾ Contrôle en Cours de Formation

ÉPREUVES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

ÉPREUVES	UNITÉ	COEF.	MODE	DURÉE
EG1 – Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	3 h
EG2 – Mathématiques	UG2	4	CCF	
EG3 – Épreuve d'éducation physique et sportive	UG3	2	CCF	
TOTAL DES COEFFICIENTS		25		